

# La lettre du maire

**Pascal Beaudet**

N° 5 janvier 2006 Aubervilliers

**zoom**

**DÉMOCRATIE LOCALE**

## *Pour une année de la citoyenneté*

La question de la citoyenneté sera au cœur des débats de l'année 2006.



**D**epuis des années, la démocratie locale est au cœur de l'action politique municipale. La population d'Aubervilliers peut ainsi être associée aux débats et aux décisions sur les enjeux d'avenir. Reste que la première manière d'exercer son droit d'expression sur les choix locaux et nationaux, c'est le droit de vote. Or, ce droit n'est pas exercé de la même façon par tous les citoyens. Il y a d'abord ceux qui pourraient voter et qui ne se déplacent pas. Il y a aussi ceux qui pourraient s'inscrire et voter et qui ne sont ni inscrits ni votants. En direction de tous ceux-là, je continue à dire que leur voix doit être entendue, que ne pas exercer ce droit, c'est par défaut laisser les autres décider. En cela, je me félicite d'avoir récemment constaté une augmentation sensible du nombre d'inscrits sur les listes électorales. Ce mouvement doit aujourd'hui se poursuivre car les enjeux électoraux commenceront en 2007.

Il y a enfin ceux qui ne peuvent ni s'inscrire ni voter parce qu'ils sont résidents étrangers. Des milliers de nos

concitoyens sont ainsi écartés de toute décision concernant leur ville. Ils vivent ici, travaillent ici, paient des impôts, mais ne peuvent s'exprimer dans les urnes. Cette situation est source de malaise et de mise à l'écart. Elle pèse sur notre vie à tous et empêche notre ville de mobiliser plus largement ses énergies sur les questions qui concernent tous les habitants.

La question du vote des résidents étrangers aux élections locales est donc bel et bien posée. Et depuis longtemps. Rappelons que les deux derniers présidents de la République se sont prononcés pour, que les sondages montrent que les Français y sont favorables, qu'une dizaine de pays européens font voter les étrangers, que le Parlement européen s'est prononcé pour en 2003, que le Conseil de l'Europe le demande depuis 1992.

Cette revendication devra nécessairement être placée au cœur des débats en 2006, afin qu'elle devienne incontournable lors des prochaines échéances politiques nationales ■

## *Déterminé !*

Quelle est cette société où l'on nous présente comme le summum de la prospérité et de la modernité, des profits boursiers qui s'envolent alors qu'un nombre croissant de familles s'enfoncent dans les difficultés ; où l'on vénère ceux qui se goinfrent de stock-options alors que l'on culpabilise le fonctionnaire à qui on accorde royalement 0,5 % d'augmentation au 1<sup>er</sup> juillet 2006 ; où l'on allège l'impôt des plus fortunés et des grosses entreprises en fustigeant le chômeur soupçonné de fraude fiscale et en réduisant globalement les ressources attribuées aux collectivités territoriales. Pourtant, l'heure n'est pas à la réduction de services publics, garant de l'égalité et de la solidarité entre les citoyens. Vous verrez dans les pages centrales de cette lettre que malgré les difficultés, notre ville bouge, qu'elle se développe, qu'elle a des projets. Je suis déterminé à poursuivre avec les Albertivillariens dans ce sens. Que 2006 soit pour notre ville une année de réussite et de progrès, Aubervilliers et ses habitants le méritent ■

**contact**

**Pascal Beaudet**

*maire d'Aubervilliers,  
vice-président de Plaine Commune*

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris

93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00

Courriel : pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

# Aubervilliers : une ville qu

**L'**embellissement de notre ville et l'amélioration de la qualité de vie de tous ses habitants continuent de guider mon action. Tour d'horizon des principaux chantiers de 2006.

## Enfance et jeunesse

La priorité sera donnée une nouvelle fois à l'éducation de nos enfants. Les travaux se poursuivent pour les deux nouvelles écoles maternelles rendues nécessaires par l'augmentation de la population. La rentrée 2006 verra l'ouverture de 15 nouvelles classes réparties entre l'école **Anne Sylvestre**, qui abritera également un centre de loisirs, et l'école **provisoire du Montfort**. Par ailleurs, afin d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions sur le temps extrascolaire, le conseil municipal a décidé le lancement des travaux du nouveau **centre de loisirs Solomon**. L'engagement de la Ville sur ces questions se prolongera dans la réflexion globale que nous menons sur la place des jeunes dans la société avec l'organisation d'états généraux de la jeunesse.

## Logement

Le logement demeure au cœur de nos préoccupations. Nous poursuivons cette année la diversification de l'habitat afin de favoriser la mixité sociale.

Le **programme immobilier des Prés Clos**, dont le chantier démarrera cet été, illustre bien cette volonté. J'ai demandé que les parcours de résidentialisation soient favorisés. La commercialisation des 106 logements en accession sociale a donc été ouverte en priorité aux locataires de l'OPHLM. A ce jour, 30 % des accédants sont des locataires de l'Office, ce qui constitue un succès. 44 logements sociaux sont également prévus pour renforcer le parc de l'OPHLM.

La construction d'une centaine de logements en accession et en location sociale sur l'**îlot Schaeffer** commencera à l'été 2006. L'urbanisation de ce terrain contribuera à densifier le centre-ville et à consolider le commerce de proximité.

Enfin, une centaine de logements en accession seront livrés cette année (99 avenue de

Le projet de requalification du square Stalingrad est le fruit d'une large consultation de la population.



la République, 62 rue Heurtault, rue de l'Abeille...).

Concernant le **plan d'aide CGLS de l'OPHLM**, plusieurs bonnes nouvelles inaugurent 2006. Les interventions des locataires des cités Jules Vallès, 38 rue Hémet, 91 rue Charles Tillon et 50 rue Casanova ont permis de décrocher les crédits pour la mise en conformité de la plomberie, attendue depuis longtemps. L'Office a aussi reçu le financement de la réhabilitation de la cité Manigard. Il nous reste maintenant à poursuivre nos actions communes pour obtenir la réhabilitation de la cité République.

## Urbanisme

Les premières dépenses pour l'aménagement de la **place Proudhon-Gardinoux** seront inscrites dès cette année au budget de Plaine Commune. Cette place au cœur de la Plaine est destinée à accueillir commerces, services, logements et bientôt le métro.

La Ville a délivré le mois dernier le permis de construire du **centre commercial Porte d'Aubervilliers**, et j'ai bon espoir pour que le chantier démarre dans l'année. Ce projet s'accompagnera d'un aménagement complet du quartier et devrait permettre de créer plus de 2 000 emplois.

Au printemps, nous inaugurerons les **berges rénovées du canal**. Circulations douces, espaces verts, éclairages... Avec Plaine Commune,

# Qui bouge

nous avons souhaité faire du canal un lieu de vie symbolique pour notre territoire. Situé en centre-ville au cœur de plusieurs lieux municipaux et culturels, le **square Stalingrad** constitue un espace vert fréquenté par l'ensemble des habitants. Le projet de requalification se concrétisera dès cette année avec la pose de clôtures autour du square. Enfin, notre volonté de développer les espaces verts dans le quartier Vilette se traduira au printemps par la première phase d'aménagement du **square Bordier**.

## Un nouvel équipement culturel

Les conditions de construction d'un espace culturel pluridisciplinaire en remplacement de l'espace Rencontres sont actuellement à l'étude. D'ici là, et dès le mois d'avril, une structure démontable appelée **Espace Fraternité** accueillera provisoirement les manifestations publiques avenue Victor Hugo sur un terrain mis à disposition par les EMGP.

## L'avenir

Une grande partie des projets de la ville concernent les dossiers déposés à l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) et en sont donc tributaires. Je dois défendre ces dossiers à la fin du mois devant une commission à qui j'exposerai l'importance de ces projets pour l'avenir d'Aubervilliers. Avec l'arrivée du métro en 2010, c'est encore de belles perspectives de développement qui s'ouvrent devant nous ■

L'école maternelle Anne Sylvestre ouvrira à la rentrée 2006.



## flash

13 octobre, assemblée de quartier Robespierre-Cochennec : la question de la prise en charge des familles était au cœur du débat.



## Rappel sur les Prés Clos

Il me paraît important de rappeler ici quelques points sur le règlement de la situation des squatters des Prés Clos, installés à l'angle des rues Cochennec-Tillon. Comme je m'y étais engagé dès le début, et contrairement aux informations parues récemment dans la presse, la Ville a pris en charge les personnes inscrites comme demandeurs de logement à Aubervilliers avant l'occupation de l'immeuble des Prés Clos. L'OPHLM relogera donc quatre familles et un célibataire. Pour les autres familles, l'hébergement est pris en charge par la préfecture.

## Prévention et santé au cœur des priorités municipales.



## Une démarche innovante en matière de santé publique

Sur proposition de mon adjointe à la Santé, Laurence Grare, le conseil municipal a adopté une délibération portant contribution au programme régional de santé publique. Les orientations portent sur la question de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, et sur le maintien et le développement de logiques territoriales telles que les ateliers santé-ville. La Ville a ainsi prouvé, une fois de plus, son engagement sur les questions de prévention et de santé publique, mais elle ne saurait pallier les manquements de l'Etat sur ces questions.

## Emplois jetables pour les jeunes

C'est scandaleux. La dernière trouvaille du gouvernement, le contrat première embauche va encore aggraver la précarité qui touche de plus en plus de jeunes dans nos quartiers. Nicolas Sarkozy veut tous les envoyer en prison, Dominique de Villepin veut en faire des travailleurs de seconde zone, éjectables à tout moment, pendant deux ans, au gré des humeurs patronales. Le Medef est d'ailleurs le seul à applaudir à tout rompre. Les jeunes à Aubervilliers ont besoin d'autres perspectives que la précarité, la flexibilité. Les rencontres organisées au printemps prochain ont cette ambition de les aider à se construire un avenir digne de ce nom.

Les Roms

## Un projet social d'accompagnement

Les conditions indignes de misère et d'insalubrité des campements de Roms et les conséquences en matière d'environnement et de développement économique ont amené la Ville à réagir face à cette situation inacceptable. J'ai présenté au conseil municipal un projet social d'accompagnement qui comprend, entre autres, la création d'un terrain d'accueil homologué pour 80 personnes et subventionné par les différents partenaires publics. Aubervilliers ne peut pourtant assumer seule l'hébergement et les services d'éducation et de santé auxquels a droit tout être humain. Notre commune a ainsi pris ses responsabilités sur ce dossier et attend de l'Etat qu'il fasse de même en prenant en charge les solutions d'hébergement pour l'ensemble des campements installés sur la ville ■

Des conditions de vie indignes.



Associations

## L'Asea récompensée

L'Association solidarité emploi d'Aubervilliers (Asea) contribue depuis une dizaine d'années à l'insertion de personnes en difficulté et à la lutte contre le chômage dans le quartier Vallès-La Frette. Dans le cadre du « Challenge des quartiers », l'Asea a reçu une bourse destinée à mettre en place un atelier de compréhension du vocabulaire du code de la route. C'est l'ensemble du travail effectué par l'association qui se trouve ainsi reconnu et récompensé. A l'heure où l'Etat ne cesse de se détacher de son rôle de garant de l'égalité entre les personnes mais aussi entre les territoires, il est plus

que jamais nécessaire de valoriser et de soutenir de telles initiatives. Toutes ces actions locales mises bout à bout contribuent à lutter contre la précarité et l'exclusion, qui touchent aujourd'hui une grande partie de notre population ■

10 janvier, remise d'une bourse privée à l'Asea.



Conservatoire national de région

## Le projet de reconstruction est sur la bonne voie

J'ai dernièrement été reçu, avec Jack Ralite, sénateur, et Lucien Marest, maire-adjoint à la Culture, par le cabinet du ministre de la Culture pour défendre le projet de reconstruction des locaux du Conservatoire national de région (CNR). Le ministre a reconnu le bien-fondé et la qualité du projet et affirmé son soutien. Des crédits d'Etat à hauteur de 25 % pourraient être disponibles dès 2007. Le ministre s'est également engagé à écrire au président de la Commission européenne pour soutenir notre demande de crédits européens. L'ensemble des partenaires – Conseil régional, Conseil général, Ministère – a ainsi jugé prioritaire la reconstruction du CNR en centre-ville ■

5 janvier, les élus, le directeur du CNR et la directrice des Affaires culturelles reçus au ministère de la Culture.



### Jeudi 19 janvier

**Prévention et sécurité.** Rencontre avec le procureur de la République à Bobigny en présence du commissaire d'Aubervilliers et du maire-adjoint à la Prévention et la Sécurité.

### Vendredi 20 janvier

**Logement.** Inauguration du programme immobilier « Résidence le Quincy » rue de l'Abeille.

### Samedi 21 janvier

**Institutions.** Séance plénière du Conseil local des jeunes.

### Mardi 24 janvier

**Sports.** Présentation de l'équipe cycliste du CMA.

### Mercredi 25 janvier

**Institutions.** Conseil municipal.

### Vendredi 27 janvier

**Ecoles.** Visite du chantier de la nouvelle école rue des Cités en présence d'Anne Sylvestre.

### Mardi 31 janvier

**Institutions.** Conseil communautaire.

### Mardi 31 janvier

**Célébration.** Cérémonie du Nouvel An chinois place de l'Hôtel de Ville.

### Mercredi 1<sup>er</sup> février

**Enfance.** Signature des contrats d'objectifs et de cofinancement en présence du président de la Caisse des allocations familiales (Caf) du 93.

### Jeudi 2 février

**Mémoire.** Congrès de l'Union française des Anciens Combattants (Ufac).

## rendez-vous

### Consultation de la population

La Ville organise, par l'intermédiaire de l'institut de sondage CSA-Opinion, une consultation de la population. Vous êtes donc susceptible d'être interrogé sur votre perception de l'action de la municipalité, et sur la façon dont vous voyez l'avenir d'Aubervilliers. Cette consultation s'effectuera par téléphone la dernière semaine de janvier 2006. Les résultats de cette enquête vous seront communiqués au travers notamment du mensuel municipal.

AUBERVILLIERS

LA LETTRE DU MAIRE • n° 5 • janvier 2006 • Directeur de la publication Pascal Beaudet • Création graphique 0@0 • Maquettiste Zina Terki • Crédit photographique Willy Vainqueur et Pascal Dacasa • Secrétaire de rédaction Marie-Christine Fleuriot • Maire d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex • Tél. : 01 48 39 52 00 • fax : 01 48 39 52 30 • www.aubervilliers.fr • Photogravure & impression POM •